

MAIRIE DE MOUHET

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2020

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/06/2020.

Présents : Mmes COUVE Josiane, DEJOIE Valérie, GUILLOU Isabelle
Mrs DELORME Julien, DELORME Michel, LAVILLONNIERE Jean-Marie, PLANTUREUX Jean-
Christophe, REIGNOUX Mikaël, ROULLET Emmanuel, TOURATIER Philippe, TOUZEAU Jean-Louis;

Ordre du Jour :

DETR point de vente multi-service:

- Délibération adoptant l'opération et sollicitant la subvention
- Délibération du plan de financement

EMPRUNT :

- Délibération autorisant le Maire à emprunter au-delà de 90 000€
- Délibération de choix du montant et de l'organisme de l'emprunt

BUDGET :

- Vote des taux d'imposition 2020
- Délibération pour l'affectation de résultat 2019
- Délibération pour l'approbation du compte de gestion 2019
- Délibération pour l'approbation du Compte Administratif 2019
- Vote du Budget 2020

COMMISSIONS :

- Désignation de trois personnes pour l'alerte GALA
- Désignation de 24 personnes pour le renouvellement de la commission des impôts
- Désignation d'un délégué en plus du Maire pour cellule de base PLUI

Ajout à l'ordre du jour :

- Délibération pour les subventions aux associations

TOUZEAU Jean-Louis a été élu secrétaire de séance.

- Validation du compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal,

Validation à l'unanimité et signature du compte-rendu de la séance du 23 mai 2020

Ordre du Jour :

DETR point de vente multi-service:

- **Délibération adoptant l'opération et sollicitant la subvention**

Le Maire informe le conseil municipal des travaux déjà entrepris concernant le logement et le fournil de la boulangerie et explique au conseil qu'il faudrait un magasin point multi service pour la vente du pain.

Les travaux de rénovations n'étant pas possible pour des questions de sécurité, il convient de faire un nouveau bâtiment.

Approuvé à l'unanimité

- Délibération du plan de financement

Monsieur le Maire présente les devis pour la construction du magasin de la boulangerie point de vente multi service.

Monsieur le Maire propose le plan de financement pour 190 431.95 € HT et 69 349.48€ HT de subventions.

Approuvé à l'unanimité

EMPRUNT :

- **Délibération autorisant le Maire à emprunter au-delà de 90 000€**

Monsieur le Maire qu'il y a lieu de faire un emprunt à hauteur de 100 000€.

Approuvé à l'unanimité

- Délibération de choix du montant et de l'organisme de l'emprunt

Monsieur le Maire présente au conseil Municipal les devis d'emprunts pour effectuer les travaux pour la construction du magasin de la boulangerie point de vente multi service.

Le Conseil Municipal choisi, à l'unanimité, le Crédit Agricole avec un taux de 1.02% sur 15 ans pour effectuer l'emprunt à hauteur de 100 000€.

BUDGET :

- Vote des taux d'imposition 2020

Il est proposé de conserver les mêmes montants que les années précédentes, à savoir, taxe foncière bâtie : 17, 10 % et taxe foncière non bâtie : 49, 06 %

Approuvé à l'unanimité

- Délibération pour l'affectation de résultat 2019

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2019 pour 74 631.85€ en report à nouveau en fonctionnement et 130 876.49€ en réserve en investissement.

- Délibération pour l'approbation du compte de gestion 2019

Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion 2019 des trésoriers.

- Délibération pour l'approbation du Compte Administratif 2019

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif présenté par Monsieur TOUZEAU Jean-Louis

- Vote du Budget 2020

Le budget s'équilibre en fonctionnement pour un montant de 517 285.85 euros et en section d'investissement pour 508 123.35 euros. Les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité le budget présenté.

Les principales dépenses d'investissement de l'année 2020 seront la construction du magasin de la boulangerie, le remplacement de l'assainissement de certains logements, la création d'un point wi-fi avec ordinateur l'e remplacement de l'ordinateur et la création d'un site internet.

-Délibération pour les subventions aux associations

Les membres du Conseil municipal votent les subventions aux associations pour un montant de 4 650€.

COMMISSIONS :

- Désignation de trois personnes pour l'alerte GALA

Dans le cadre de ses compétences en matière de sécurité civile, la préfecture dispose d'un moyen d'alerte des maires. 3 personnes pour les communes de moins de 500 habitants seront contactées pas message téléphonique ou SMS lors de toute alerte. Ces personnes seront chargées au niveau communal de relayer l'alerte dans les conditions définies par la municipalité notamment dans le cadre de son plan communal de sauvegarde (PCS)

Le Conseil Décide, à l'unanimité de désigner Jean-Christophe PLANTUREUX, Isabelle GUILLOU et Jean-Marie LAVILLONNIERE

- Désignation de 24 personnes pour le renouvellement de la commission des impôts

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal propose à la Direction Générale des Finances Publiques douze membres titulaires, dont deux hors commune et douze commissaires suppléants, dont deux hors commune, afin de nommer des commissaires à la Commission communale des impôts directs.

- Désignation d'un délégué en plus du Maire pour cellule de base PLUI

La Communauté de Commune Marche Occitane Val d'Anglin a décidé de se doter d'un PLUI.

Le mode de gouvernance a été adopté avec une mise en place d'une cellule de Base PLUI.

Il est donc nécessaire de désigner un délégué en plus du Maire.

Le Conseil Municipal décide de désigner Jean-Christophe PLANTUREUX, Maire et Jean-Marie LAVILLONNIERE, 3^{ème} Adjoint

- Questions diverses.

Une journée serait à prévoir pour l'accueil des nouveaux habitants.

Les bénévoles qui ont fabriqués les masques pendant le confinement seront remerciées par une soirée barbecue.

N'ayant pas de possibilité de faire la fête de l'école une solution est proposée pour le vendredi 3 juillet.

Organisation des marchés de producteurs du 9 juillet et du 13 août

Clôture de la séance à 13 heures 00.

Mouhet, le 3 juillet 2020

Le Maire,